

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois permanents au 1er février 2026

1 DOCUMENT - Publié le 22 janvier 2026

CIAS
Conseil d'Administration
Séance du 22 janvier 2026 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1000 Boulevard Lévis, 75000 Paris-Bois

NOM ET PRÉNOM	Priseuses (P)	Abstentions (A)	Rejetées (R)
1. Marie-Claire RAVAILLE	X		
2. Brigitte MARIE	X		
3. Florence BOUAFI-SALAFIYAH	X		
4. Sophie BONNET	X		
5. Sophie BOUAFI	X		
6. Nathalie CALABRAZZI	X		
7. Christophe BOUAFI	X		
8. Sophie CALABRAZZI	X		
9. Christelle CHAMOISEAU	X		
10. Hélène COULADE	X		
11. Daniel COULADE	X		
12. Nathalie GARNIER	X		
13. Romuald GELLIOT	X		
14. Pauline GOUJON	X		
15. Sébastien GUILLERMO	X		
16. Odile LE COEUR	X		
17. Adeline LUVYNE	X		
18. Agnès CALLAIS	X		
19. Muriel MICHAILAKIS	X		
20. Leïla MOHAMED	X		
21. Fabio NOVETTI	X		
22. Fabrice PICHOT	X		
23. Edwige THOMAS	X		
24. Isabelle YANN	X		
25. Greg WILKINS	X		

(Autres délibérations non votées)

Abstention : 0/26
Absent ou renoncé : 0/26
Déclaré (P) : 0/26
Absent (A) : 0/26

L'ensemble n'est visible que pour les membres du CA et les administrateurs.

Il a été décidé de voter sur les modifications au tableau des emplois permanents au 1er février 2026 à 18h00 le 22 janvier 2026, en réunion en personne fixée le jour de la présentation de l'ensemble des projets de délibérations, sans être nécessaire.

Paris, le 22 janvier 2026.

Assemblée
Présidente : Sophie CALABRAZZI

Le Secrétaire de séance : Sophie CALABRAZZI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours préalable auprès de l'Office national des recours administratifs devant le tribunal administratif de Paris (2 Place de Vendôme, BP 1000, 75001 Paris) dans un délai de deux mois à compter de la publication d'une copie de la décision ou de son extrait dans une périodicité et un support équivalents au document peut être fait sur le site de l'application "Défenseurs citoyens" sur le site [www.defenseurscitoyens.fr](http://defenseurscitoyens.fr).



2026-01-22_DELIB6.PDF

 [TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 4,4 MO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.